



Commission delecture des Editions les Monica Battagllni

Marc Brevlglleri Geneviève Dessarzin Stéphanie Fretz Frédérique Glulianl Isabelle Lamm Stéphane Michaud Laura Sanchez

le social dans la cité, 24

# Au risque de la prévention

## Enfance, jeunesse, familles

et travail social : de la prévention précoce

à la participation sociale

Sous la direction de Brigitte Vittori

Avec la collaboration du réseau local de compétences de la Haute école de travail social de Genève, "Socialisation des mineurs"

**itions**

2016



Ouvrage publié avec le soutien de 1'Association Astural (actions éducatives et pédago-thérapeuti ques)

et du Service de la petite enfance de la Ville de Genève.

Responsable de collection: Monica Battagllni Révision linguistique: Alexandra Rlhs

Mise en page: Gala Blaggl Couverture :Jean-Marc Humm

Impression et reliure: Moléson Impressions, Genève

ISBN: 978-2-88224·146-7

ISSN: 1663-9499

Dépôt légal :février 2016

c 2016 Editions les

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous les pays.

Editions les

Haute école de travail social, Genève edltlons.hets@hesge.ch

[www.hesge. ch/hets/](http://www.hesge.ch/hets/) edltions

# Sommaire

11 Joëlle Ubois


#### Préface

19 Brigitte Vittori

#### Introduction

De la prévention dans un monde en mutation

Première partie Fondements et référentiels

39 Dominique Chautems-Leurs, Alexandre Balmer, Brigitte Vittori, Isabelle Rinaldi

#### Enfant agressif = adolescent délinquant ?

Travail exploratoire sur l'enjeu préventif et l'excès prédictif

59 Michel Parazelli

#### Prévention précoce et concurrence du bien Une tendance internationale à interroger

81 Alexandre Balmer

#### Faire famille aujourd'hui

Posture professionnelle en protection de l'enfance: entre autonomisation et démocratisation

58 D. Chautems Leurs, A. Balmer, B. Vittori et 1. Rinaldi

le 08.01.2015 de publications msss.gouv.qc .ca/acrobat/f/documentation/2004" 04-009-05.pdf

lnserm (2005). *Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent.* [Rapport].

Récupéré le 08.01.2015 de www.inserm .fr/content/download/7154' .../ troubles+des+conduites. pdf

Joury, M.-P. (2009). *L'enfance sous contrôle.* [Enregistrement vidéo]. [S. I.] :Arte

France.

Magistretti, P. & Ansermet, F. (2007). La plasticité neuronale: un nouveau paradigme entre neurosciences et psychanalyse. *Psychiatrie, Sciences humaines, Neurosciences (PSN), 5,* 138-143. DOi 10.1007/sn836-007-0034-y

Maher, J.-P. (2005). *Aux origines de l'agression: la violence de l'agneau.* [Enregistre­

ment vidéo] . Montréal: Office national du film du Canada.

Meyer, G. & Spack, A. (2011). Les éducatrices de la petite enfance face

aux demandes des familles. Dans Réseau socialisation des mineurs, *Ces enfants qui dérangent et inquiètent. Normes, déviances et réponses éducatives.* [Actes

de la Journée d'étude organisée par la Haute école de travail social de Genève le 16 juin 2010]. Genève: HETS / HES-So.

Missionnier, S. (2007). La prévention, l'anticipation et la prédiction, *Spirale,*

4I(1}, 85-96. DOi 10.3917/spi.041.0085

Parazelli, M. & Dessureault, S. (2010). Prévention précoce, nouvelle gestion publique et figures d'autorité. *Les politiques sociales, u!l'2,* 27-42.

Parazelli, M., Lévesque, S. & Gélinas, C. (2012). La prévention précoce en ques­ tion. *Nouvelles pratiques sociales, HS, I,* 1-15.

Parazelli, M., Gélinas, C. & Lévesque, S. (2013, 14 mai). Prévention précoce des comportements ou « biologie de la pauvreté ». *Le Devoir.*

Réseau « Socialisation des mineurs» (2011). *Ces enfants qui dérangent et inquiètent. Normes, déviances et réponses éducatives.* [Actes de la Journée d'étude organisée par la Haute école de travail social de Genève le 16juin 2010). Genève: HETS *I* HES-So.

Schumacher, B.-N. (2014, 25,11). *L'efficacité au cœur du travail en quête de sens philosophique.* Genève: HUG.

Tremblay, R. (2012, 29-30.11). *Interventions précoces et trajectoire diveloppementale des comportements violents chez lejeune:* Journées de réflexion organisées

par les Département de psychiatrie de la faculté de médecine, Faculté de psy­ chologie et des sciences de l'éducation, Office médico-pédagogique, Départe­ ment de l'instruction publique. Récupéré de https ://mediaserver.unige.ch/ play/77699

Tremblay, R.E. (2007). The development of youth violence :An old story with

new data. *European Journal on Criminal Policy and Research, IJ* (3-4), 161-170.

Wampffer-Bénayoun, S. (2013). Observation des habiletés sociales de base dans les groupes de vie enfantine. Dans *L'éducation, l'affaire de tous: IO' Colloque petite enfance du vendredi IJ et samedi I6 novembre 20I3* (p. 73-85). Genève: Ville de Genève, Service de la petite enfance.

# Prévention précoce et concurrence du bien

## Une tendance internationale à interroger

•Michel Parazelli

**Introduction**

#### Contrôler à la source (dès la grossesse) toute une série de problèmes de comportement qui se manifestent à l'adolescence et pendant la vie adulte est la promesse d'un certain nombre de chercheurs-entrepreneurs et de gestionnaires d'institutions publiques ou de fondations privées depuis une quinzaine d'années au Canada. Ces acteurs nous disent aussi que c'est pour le bien des enfants et de leurs familles qu'ils entre­ prennent des projets de recherche scientifiques afin de découvrir les meilleures pratiques préventives. Le professionnel et l'acteur associatif à qui l'Etat demande de mettre en œuvre des programmes conçus par des experts ne disposent que de très peu d'informations pour en com­ prendre les enjeux sur les plans scientifique et sociopolitique. En plus de prétendre défendre le bien de l'enfant et de sa famille, les promo­ teurs de ces programmes présentent souvent ces derniers comme étant non seulement fondés sur des données probantes, mais aussi comme une solution économique à l'augmentation des coûts des systèmes de santé et de services sociaux à long terme. Par voie de conséquence, on fait savoir aux travailleurs sociaux que l'institution compte beaucoup sur leur engagement pour atteindre les objectifs quantitatifs visés par l'employeur en termes de résultats attendus. La possibilité d'élaborer ou même d'exprimer une réflexion critique devient risquée et périlleuse

* Michel Parazelliest professeur-chercheur à l'Ecole de travail social, Université du Québec

à Montréal (UQ.AM).[parazelU.mlchel@uqam.ca]

ueneve

60 Michel Parazelli

#### pour l'individu dans le régime actuel de la nouvelle gestion publique des organisations d'intervention sociale. Les pressions managériales qui s'exercent sur les employés pour une plus grande productivité effi­ ciente et créative, doublées d'un idéal moralement partagé par tous (le bien-être des enfants), font en sorte de mettre en place un système paradoxal de soumission librement consentie. Etant donné que cette tendance traverse les continents, il importe d'en saisir les fondements théoriques, mais aussi l'horizon politique. Par cet article, je souhaite contribuer à alimenter les réflexions critiques des intervenants en abor­ dant trois points d'analyse des enjeux associés à cette tendance inter­ nationale de la prévention précoce, à savoir, les modes de production des connaissances dans ce domaine, les pratiques de gestion associées, l'horizon politique de ces programmes.

**La programmation d'une approche au Québec**

C'est en 1991 qu'une perspective comportementaliste de la prévention précoce (appelée aussi prévention prédictive) commence à s'imposer au Québec par la publication d'un rapport d'expens sur les jeunes, com­ mandé par le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) et inti­ tulé *Un Québecfou de ses enfants* (Québec, 1991). Ce rapport partageait sur plusieurs points une vision sociale commune avec le contenu de la réforme québécoise des services sociaux de 1992.1 Le cadre de référence théorique de ce rapport s'inscrivait clairement dans une perspective éco­ logique du développement de l'enfant, selon une conception béhavio­ riste de la prévention précoce, en mettant l'accent sur l'intervention dès la grossesse, dont le développement de compétences et d'habilités, ainsi que des mesures d'atténuation du stress parental, considéré comme étant à l'origine de mauvais traitements envers les enfants. Cette logique pré­ dictive de la prévention a arriené les auteurs du rapport à qualifier de

«prévention tardive » les actions entreprises auprès des jeunes de la rue notamment (Québec 1991: 167). Face aux nombreuses coupures dans

1 Réforme importante dont le document de politique l'accompagnant a consacré l'adoption de l'épidémiologie sociale comme mode de lecture sociosanitaire des problèmes sociaux, assortie d'objectifs de résultats quantitatifs.

Prévention précoce et concurrence du bien 61

#### les services sociaux, à l'époque, et au sentiment d'impuissance vécu par de plus en plus d'intervenants, l'objectif visant à soutenir le dévelop­ pement des enfants donna lieu à une forme de consensus moral, donc sans considérations critiques sur la conception proposée de ce déve­ loppement.2 En 2000 était annoncé par trois ministres du Parti québé­ cois l'octroi de 22 millions de dollars sur six ans pour l'application d'un programme de prévention précoce intitulé « Programme de soutien aux jeunes parents », dont la conception s'inspirait des travaux de Richard Tremblay, directeur du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE). Tel que présenté, ce programme avait pour fina­ lité la prévention dès la grossesse de la reproduction intergénérationnelle de difficultés importantes d'adaptation sociale auprès des jeunes mères dites à risque élevé (jeunes mères monoparentales). Il s'agissait de pré­ venir les comportements d'inadaptation sociale des futurs adolescents que sont les bébés à naîue de ces jeunes mères sur l'ensemble du terri­ toire québécois par une intervention intensive (cinq ans) auprès d'elles, selon plusieurs axes d'intervention visant à l'acquisition de comporte­ ments adaptés et de saines habitudes de vie.3 Ce premier programme pan-québécois fut consolidé quelques années plus tard en lui aruibuant un autre nom : Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité. En 20n, ce programme disposait annuellement d'un budget d'environ 44 millions de dollars (MSSS, 20n :6). La clientèle des SIPPE fut alors élargie sensiblement à l'ensemble des jeunes mères dites à risque élevé (jeunes familles, mères sans diplôme et de faible revenu, famille d'im­ migration récente) (MSSS, 2004). Généralement, l'identification des candidates ciblées se fait par l'avis de grossesse ou l'avis de naissance.

2 Notons que j'ai déjà publié en 1995 un article critique dans *Le Monde diploma­ tique* (Parazelli, 1995) pour alerter la communauté internationale sur cette ten­ dance qui s'est progressivement internationalisée depuis.

3 Soulignons que d'autres programmes de prévention précoce plus spécifiques se sont ajoutés durant cette période, surtout en milieu scolaire: Ecole en forme et en santé, le Programme de développement des habiletés sociales et des habi­ letés d'autocontrôle chez les enfants de 2 ans et demi à 4 ans (programme de Brindami), le programme Répit Transit, Cosmos (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé), le projet Odyssée et plu­ sieurs autres.



62 Michel Parazelli

Dans un second temps, les professionnelles de la santé, membres de l'équipe SIPPE du CLSC, proposent le programme et visitent la candi­ date à domicile, puis il y a acceptation ou non de la participation au pro­ gramme. Le but ne semble pas le même pour tous les promoteurs. Alors que le discours officiel est d'améliorer la qualité de vie de ces familles et de briser le cycle de reproduction intergénérationnelle de la pauvreté, certains chercheurs parleront plutôt de prévention des comportements d'inadaptation sociale des enfants qui, lorsque ceux-ci seront adolescents,

auront bénéficié des interventions de façon à favoriser un développe­ ment sain (Tremblay, 2008 ; Fontaine *et al ,* 2008). Il s'agit d'intervenir sur l'ensemble du territoire québécois par une intervention intensive (cinq ans représentant un idéal visé) selon plusieurs axes pour favoriser le développement optimal des enfants vivant en contexte de vulnérabilité :

le développement cognitif des enfants, des habiletés parentales, des com­ portements d'attachement parent-enfant, la cessation d'habitudes de vie non appropriées, l'alimentation, l'allaitement, le réseautage, la création d'environnements favorables, etc. Des guides pratiques sont spéciale­ ment conçus pour orienter de façon technique les intervenants dans l'application de ce programme (MSSS, 2004 b: 17):' Ce choix politique a contribué à fabriquer un consensus moral autour de cette approche en pénétrant la culture professionnelle des Centre de services sociaux et de santé (CSSS), de la santé publique, de même qu'au sein des ins­ titutions scolaires et des organismes communautaires. Qu'il s'agisse de campagnes de marketing social, de formations dirigées ou de sommets rassembleurs, ce désir de consensus s'appuie sur l'idée que la prévention précoce serait bonne en soi, car elle viserait le bien des enfants et des familles, qu'elle produirait des résultats efficaces, tout en diminuant les coûts des systèmes à long terme. Ajoutons que, depuis 2007, des par­ tenariats publics /philanthropiques tentent, eux aussi, d'ancrer ferme­ ment dans les milieux locaux cette orientation comportementaliste de la prévention, en alliance avec plusieurs acteurs de la santé publique et des services sociaux. On n'a qu'à penser à « Québec en forme », « Avenir d'enfant » et « Réunir, réussir (R2) », pour ne citer que les plus récentes

4 Voir un exemple de guide de la santé publique en ce qui concerne les services intégrés en périnatalité :[http://msss.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.](http://msss.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication) nsf/o/foc2.afbdd3dafe528525706foo52c5 ?OpenDocument

Prévention précoce et concurrence du bien 63

organisations soutenues financièrement par la Fondation André et Lucie Chagnon et le Gouvernement du Québec (près d'un milliard de dol­ lars de 2007 à 2017). Ce type de gouvernance a soulevé d'importantes questions autour des enjeux démocratiques de l'intervention sociale, dont l'imputabilité d'un acteur privé,5 mais aussi sur la place accor­ dée à la participation des familles à la définition des problèmes et des solutions, ainsi qu'à l'érosion progressive des services sociaux publics eux-mêmes. Le « surciblage » et l'intensité de l'encadrement de ces pro­ grammes de prévention précoce ont contribué à alerter plusieurs inter­ venants quant à la possibilité que l'aide aux familles ne devienne que du contrôle social. Malgré l'organisation de débats ayant permis l'expres­ sion de points de vue critique dans le milieu communautaire, dans les institutions et les tables de concertation (Parazelli, Lévesque et Gélinas, 2012), il est encore difficile d'exprimer une quelconque critique sans que ceux qui s'y risquent ne subissent une certaine exclusion, car perçus comme ne désirant pas vraiment le Bien des enfants! D'autant plus que le principal argument soutenant cette certitude préventive de la préco­ cité de l'intervention consistait à évoquer les récentes découvertes de

« la Science » dite objective. Comment remettre en question la Science lorsque, face à elle, on nous fait croire que le savoir produit par celle-ci constitue une vérité objective et non une hypothèse ?

**Une tendance internationale**

Si, au Québec, la prévention précoce des troubles de comportements est devenue, depuis une dizaine d'années, la panacée aux problèmes asso­ ciés aux conditions de pauvreté des familles québécoises (maltraitance, délinquance, toxicomanie, décrochage scolaire, obésité, etc.), on observe une tendance similaire dans un nombre croissant de pays industrialisés, dont la France, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse. Cette approche pré­ dictive de la prévention est cultivée par des chercheurs-entrepreneurs spécialisés dans les sciences comportementalistes et valorisée par des

5 Voir la dénonciation du mouvement communautaire face à ce type de partena­ riat public-privé appelé aussi « PPP sociaux» : [www.rocfm.org/public/dossier­](http://www.rocfm.org/public/dossier) ppp-sociaux.html

64 Michel Parazelli

réseaux d'acteurs politiques et économiques préconisant une alterna­ tive à l'Etat-providence: le paradigme de l'investissement social en Amé­ rique Qenson, 2008), aussi appelé l'Etat social actif (politiques d'activa­ tion sociale) en Europe (Vielle, Pochet & Cassiers, 2005). Et, comme le précisent Dufour *et al* :

La notion d'investissement social sera alors proposée comme une réponse permettant d'allier une saine gestion publique à une inter­ vention de l'Etat dans le domaine social. Finalement, la perspective de l'investissement social (PIS) se caractérise par la relégitimation de l'action de l'Etat en partenariat avec les acteurs privés. I.:Ecat, *via* ses politiques sociales, intervient auprès des enfants « à risque» et aide les familles « à sonir de la pauvreté». La prévention de l'exclusion est alors moins une question de justice sociale et d'équité qu'une façon d'inves­ tir dans le futur pour bâtir une « société active» (2007: 2).

Notons qu'en ce qui concerne l'Europe, la commission enfance du Com­ missariat général à la stratégie et à la prospective du gouvernement fran­ çais établit le même constat dans le cadre d'un rapport sur les stratégies d'intervention à privilégier pour diminuer la pauvreté et la vulnérabi­ lité des familles:

Depuis le début des années 2000, les Etats-providence européens développent des politiques de prévention des risques sociaux dans une logique d'investissement social. Dans cet ensemble de politiques publiques tournées vers l'éducation, la jeunesse et l'enfance, les poli­ tiques de prévention précoce suscitent à la fois l'intérêt et la polémique (CGSP, 2014: 21).

En effet, les politiques de prévention précoce ne font pas consensus, du fait des visions sociales qui divergent en ce qui concerne les normes de socialisation à la vie collective. Car ce cadre politique de l'investisse­ ment social ne consiste plus à donner aux citoyens des \_services univer­ sels jugés trop coûteux, mais à prévenir les risques sociaux en ciblant des groupes et des situations sociales pouvant faire l'objet d'interven­ tions, là où l'investissement peut être rentable sur le plan économique.

Prévention précoce et concurrence du bien 65

D'où l'importance accordée aux recherches scientifiques pouvant pro­ duire des données probantes sur les facteurs de risques afin de prévoir les futurs problèmes de comportements et de guider le choix des meil­ leures pratiques d'intervention. Tous les domaines sociaux et les âges de la vie sont désormais touchés par cette vision du rôle de l'Etat consis­ tant à accompagner les personnes à risque, à les former tout au long de leur vie, en les responsabilisant et les mobilisant afin d'instituer une société de citoyens actifs capables de rebondir en cas de problèmes et de s'adapter à une société compétitive et concurrentielle. Face à cette approche de prévention prédictive dont il est fait une promotion insis­ tante dans les médias et certains milieux de la recherche, tous les acteurs ne s'entendent pas sur la façon de concevoir le « bon » développement de l'enfant, et par voie de conséquence le projet de société et le modèle de développement qui en sont induits explicitement ou non. Mention­ nons seulement la mobilisation massive des professionnels de la petite enfance en France, dès 2006, au moment de la publication du rapport d'expertise de l'Inserm sur les troubles de conduite chez les enfants et les adolescents (Inserm, 2005).6 Les nombreux actes de colloques et publi­ cations que ce mouvement a produits depuis ont mis en garde l'Etat contre une définition stricte (médicale) et superficielle des troubles de comportement directement inspirée de la psychiatrie (manuel diagnos­ tic DSM-4) qui confond causalité et symptômes. Ou encore le colloque organisé en 2010 en Suisse par le Réseau « Socialisation des mineurs» de la Haute Ecole de travail social de Genève (HETS-Genève, 2011). Men­ tionnons aussi les échanges entre les responsables du Collectif Pas de o de conduite et des chercheurs et praticiens québécois, organisés en 2010

par la revue *Nouvelles pratiques sociales,* afin d'élaborer un regard croisé

critique sur les fondements théoriques, idéologiques et les pratiques de la prévention précoce (Parazelli, 2012). Ce mouvement de réflexions cri­ tiques a aussi mis en avant le danger bien réel d'une stigmatisation morale des comportements de jeunes enfants qui, dans une visée de prévention prédictive, pouvait représenter un « formatage éducatif obsessionnel » 7

6 Voir le site web du Collectif Pas de o de conduite: www.pasdeodeconduite .org

7 Lire la critique de Pas de o de conduite sur le rapport du think tank Terra Nova sur la lutte contre les inégalités dans les crèches <http://blogs.mediaparr.fr/edition/> les-batailles-de-legalite/article/1703 14'terra-nova-noubliez-pas-ce-que-parler­ veut-dire

**Genève** ···-- ......'"' **0111,;1rt 1**

66 Michel Parazelli

lorsque l'on se met à dépister dès la crèche ces troubles de comporte­ ment et à préconiser des programmes éducatifs de façon méthodique pour tous les concex:tes d'interactions avec les jeunes enfants. Le dépis­ tage des groupes à risque favoriserait une stigmatisation des individus, créant ainsi d'autres problèmes sociaux ainsi qu'un sentiment d'insécu­ rité face à l'exercice de la parentalité. On crée aussi une nouvelle catégo­ rie sociale juvénile: l'adolescence virtuelle à risque de délinquance! « On réduit le parcours biographique d'un individu à une trajectoire proba­ biliste qui qualifie son destin ; ce qui a pour effet de stigmatiser l'enfant en le désignant à risque avant même qu'il manifeste les comportements appréhendés » (Parazelli *et al.,* 2003: 98-99). Mais, du point de vue des promoteurs de cette prévention précoce prédictive, l'investissement en faveur des enfants dès leur naissance aurait, selon eux, des effets positifs pour le reste de leur vie, ainsi que pour la société en termes de rendement économique (Heck.mann, 2008 ; Esping-Andersen et Sarasa, 2002). On

peut comprendre la difficulté pour les publics et les travailleurs sociaux eux-mêmes de faire la part des choses dans ce qui se présente souvent comme une querelle de clochers entre écoles de pensée dans le domaine de la petite enfance. Mais la compréhension des enjeux théoriques est essentielle pour comprendre les enjeux politiques. Abordons-les.

**Des sources théoriques non neutres** :

**vers une biologie de la pauvreté** 7

En fait, l'origine de ces programmes et les idées qui fondent leur orien­ tation sont souvent méconnues et peu interrogées en regard des visions du développement humain présentées comme des vérités universelles. Les types de savoir au fondement de plusieurs de ces programmes sont alimentés par une conception scientiste des neurosciences, de l'écolo­ gie du développement , de l'épigénétique ou de l'éthologie du compor­ tement, qui réduisent souvent leurs données d'observations aux indica­ teurs biologiques ou physiologiques du comportement. Les chercheurs engagés ainsi ont tous l'ambition de modifier le cours du développement humain à partir d'une connaissance dite universelle des lois compor­ tementales de ce même développement. Je formule l'hypothèse selon

Prévention précoce et concurrence du bien 67

laquelle l'objectif commun visé par ces approches serait l'adaptation sociale des individus à leur environnement dans une perspective éco­ nomique d'activation sociale. Par exemple, pour la tendance biopsy­ chologique, les relations de l'enfant dans son milieu familial joueraient un rôle déterminant dans la formation des synapses des cellules ner­ veuses, de sorte que ces interactions familiales participeraient directe­ ment à la construction du cerveau, plus particulièrement à la forma­ tion du lobe frontal (siège de l'autocontrôle) encore malléable à la petite enfance jusqu'à l'âge de cinq ans. De la qualité de ces interactions dépen­ drait une bonne ou une mauvaise « programmation » du lobe frontal structurant les habiletés cognitives de l'enfant, d'où la nécessité d'un dépistage précoce et d'un suivi intensif durant cette période. On com­ prend alors que, selon cette perspective, des interactions inadéquates entre la mère et l'enfant peuvent constituer un risque élevé que l'enfant développe des comportements violents faute de dispositions cognitives d'autorégulation. 8 La deuxième approche de la prévention prédictive, l'écologie du développement, appréhende les systèmes produisant des schémas d'interactions à risque de produire des problèmes de com­ portements. Cette approche souvent qualifiée d'écosystémique (p. ex.: Bronfenbrenner, 1996) est largement adoptée par les instances gouver­ nementales depuis le début des années 1990 (Québec, 1991) et les orga­ nismes internationaux (OMS, OCDE, etc.). Dans ce cadre théorique, on recherche les causes des problèmes d'inadaptation sociale dans la présence de stresseurs environnementaux. Le stress serait en effet cor­

rélé avec un taux de probabilité plus élevé de maltraitance des enfants, lui-même corrélé avec l'apparition de troubles de comportements dont

a A titre d'exemple, on pouvaitlire dans le bulletin du Centre des services sociaux et de santé Jeanne-Mance à l'hiver 2014 le passage suivant dans un article inti­ tulé *Programme SIPPE. Contrer les effets de la pauvreté dès la naissance:* « Le nnovembre 2013, le quotidien *La Presse* publiait un article intitulé ,Les enfants pauvres ont un cerveau plus petit > qui traitait de l'impact de la pauvreté sur le développement du cerveau des enfants et, surtout, de l'importance d'offrir des services et du soutien aux mères défavorisées dès le début de la grossesse. Au CSSS Jeanne-Mance, ces services sont offerts depuis 15 ans.»

Voir page web du bulletin (p.3) : [www.csssjeannemance.ca/fileadmin/csss](http://www.csssjeannemance.ca/fileadmin/csss) \_ jmance/MenuN0treCSSS/D0cumentation/LeJeanneMance/LJM\_vol9/LJM\_ vol9\_num2.pdf

68 MichelParazelll

la délinquance et les comportements antisociaux. C'est pourquoi, dans le cadre d'une recherche de ce type visant à dépister les groupes à risque, on a déjà procédé au prélèvement d'échantillons de salive chez des jeunes mères afin de mesurer le taux de cortisol, une hormone repré­ sentant un bon indicateur du taux de stress. Un questionnaire a été uti­ lisé pour mesurer ce taux de stress (Paquette, 1999: 31) : « La mesure de stress psychologique (Lemyre et Tessier, 1988), un questionnaire com­ posé de cinquante-trois descripteurs affectifs, cognitifs, comportemen­ taux et physiques, a permis d'évaluer l'expérience subjective de se sen­

tir stressé. Le score total moyen est 169,78 (écart-type = 58,29) ». Ainsi,

l'auteur pouvait affirmer que certaines familles vivant dans tel environ­ nement sont plus ou moins à risque (en termes de probabilité) de mal­ traiter leur enfant. D'où la préconisation de ce type d'approche visant à mettre à contribution des associations communautaires pour faire bais­ ser le stress de ces mères par des mesures de répit, de développement de saines habitudes de vie, d'amélioration des compétences parentales et de stimulation précoce des enfants. La troisième approche s'inspire des études éthologiques, l'appréhension des interactions affectives au sein de l'espèce animale étant transposée sous la forme de principes naturels aux premiers rapports de l'enfant à sa mère. Rappelons ici que la théorie de l'attachement de Bowlby (1978), développée par la suite par Ainsworth (1978), représente la principale référence des chercheurs de cette approche tout aussi déterministe que la précédente (Bullens, 2010). Cette théorie, reçue dans les milieux de la recherche sur l'in­ tervention préventive en protection de la jeunesse au Québec comme une vérité universelle sur les relations affectives, a obtenu une grande adhésion chez les intervenants et les gestionnaires œuvrant en centres jeunesse au Québec (Steinhauer, 1996), car elle permet de caractéri­ ser, à l'aide de tests, l'état des comportements affectifs dans la petite enfance (p. ex.: Guide d'évaluation des capacités parentales, le Q-Sort [0-1an] et le Q-Sett [1-4 ans]). I..:intervenant social pense ainsi être en mesure de diagnostiquer les troubles d'attachement de façon suppo­ sément « scientifique » et non « arbitraire » (ex.: attachement anxieux, insécure-désorganisé, insécure-évitant, insécure-ambivalent, inhibés avec retrait, désinhibés avec sociabilité distincte, désinhibés pervertis) (Ainsworth, 1978; St-Antoine & Rainville, 2004). Lobjectif institu-

Prévention précoce et concurrence du bien 69

tionnel est de dépister les situations à risque de troubles sévères d'atta­ chement pour baliser la décision clinique de retirer l'enfant de ·son milieu naturel ou non. Lambition implicite, mais conséquente, de l'utilisation de cette théorie est d'arriver à prédire des trajectoires délinquantes ou antisociales pour les prévenir le plus précocement possible. Bien que la théorie de l'attachement connaisse plusieurs adaptations théoriques, notons qu'elle est souvent perçue par les tenants de l'approche biopsy­ chologique comme un complément à leur propre perspective théorique en ce que: « Lanalyse du comportement des animaux, et l'homme en fait partie, permet de comprendre non seulement l'activité du cerveau, mais aussi le développement de son activité » Tremblay (2008 :16). Ces trois sources théoriques de l'approche prédictive de la prévention pré­ coce s'étendent à l'échelle internationale par la voie de groupes d'ex­ perts qui influencent lourdement des organisations telles que l'Organi­ sation mondiale de la santé, l'OCDE et la Banque mondiale. Le débat dépasse donc largement les enjeux locaux et régionaux. C'est pourquoi

ilpeut être intéressant d'établir des liens avec d'autres phénomènes en

transformation et qui dépassent aussi les frontières nationales, tels que les modèles de gestion publique.

**Produire cc le bien .. de manière efficace et économique**

La loi de l'administration publique adoptée au Québec en 2000 a été inspirée en grande partie par une certaine conception du manage­ ment qui se présenta comme la panacée aux « dysfonctionnements » des services publics; accompagnant ainsi une critique idéologique du modèle bureaucratique de l'Etat-providence et du syndicalisme (Gow Lain, 2008). Cette conception de la gestion publique porte le nom de nouvelle gestion publique (NGP). Outre l'importation de prin­ cipes gestionnaires du secteur privé, la NGP favoriserait le recours à la sous-traitance au secteur privé (Peters, 2009 :15). Ainsi, la NGP pro­ met une plus grande performance organisationnelle par le développe­ ment d'une culture entrepreneuriale visant à renforcer la responsabili­ sation des employés à l'aide du travail en équipe et de la participation, la loyauté hiérarchique et l'orientation vers les résultats (Boltanski &

70 Michel Parazelli

Chiapello, 1999). De Gaulejac (2006: 196-197) apporte des précisions intéressantes quant au type de relation de pouvoir qui s'exerce dans le cadre de la nouvelle gestion publique:

On passe d'une surveillance hiérarchique à la mise en œuvre d'une autonomie contrôlée. L'objet du contrôle tend à se déplacer de l'acti­ vité physique à l'activité mentale. Plutôt que d'encadrer les corps, on cherche à canaliser les pulsions et à mobiliser les esprits [...]. Le pou­ voir managérial fonctionne moins comme une « machinerie» qui sou­ met des individus à une surveillance constante que comme un système de sollicitation qui suscite un comportement réactif, flexible, adap­ table, capable de mettre en acte le projet de l'entreprise. [...] L'entre­ prise propose un idéal commun qui doit devenir l'idéal des employés. Cette captation de l'idéal du moi de chaque individu ne s'effectue pas mécaniquement. Il convient d'abord que les valeurs individuelles ne soient pas trop en rupture avec celles de l'organisation.

Si ce changement majeur nous fait voir la gestion publique à partir du modèle du marché où les trois maîtres-mots sont « économie, efficience, efficacité », le service public, quant à lui, se réduit à un jeu de balance entre l'offre et la demande auprès de consommateurs devenus la clien­ tèle de ces entreprises publiques; le citoyen ayant disparu (Piron, 2003). Si tous les paliers hiérarchiques ont désormais plus de responsabilités dans la réalisation des programmes, c'est en haut de la pyramide que le contrôle à distance s'exerce en exigeant l'atteinte des indicateurs de per­ formances selon le nombre de clients rejoints et la quantité des interven­ tions réalisées. Le financement *s'y* modulant par enveloppe. Cette appa­ rente contradiction dans le discours de la NGP est justifiée par le fait que:

[...]si les clients sont insatisfaits, ilfaut les satisfaire et, pour cela, il faut connaître leurs attentes. Donc... consultons-les. Mais pas n'im­ porte comment : avec l'appui de la science, cette source de discours légitime moins attaquée actuellement que la politique. La science offre en effet des méthodes de consultation, désormais détaillées dans plusieurs guides gouvernementaux, qualifiées de sûres et de crédibles (Piron, 2003: 64).

[Prévention précoce et concurrence du bien 71](#_TOC_250000)

En effet, une tendance forte se dessine où seule « la science » serait auto­ risée à dire le besoin des personnes visées par les programmes, étant donné que son degré de légitimité serait plus élevé ou moins contesté que celui associé aux simples perceptions des « clients », des interve­ nants ou des gestionnaires. On trouve une réponse à cette question en examinant les documents gouvernementaux (p. ex.: MSSS, 2004a: 25) où l'on peut lire que les pratiques fondées sur des données probantes seront retenues et valorisées pour atteindre le succès quantitatif et qua­ litatif des divers programmes intégrés destinés aux populations cibles; ainsi en est-il des SIPPE. Il n'y aurait pas que les parents qui vivraient de l'anxiété face aux choix des repères normatifs du développement de l'en­ fant, les intervenants aussi ont à composer avec le phénomène d'auto­ rité. Dans le cadre de la nouvelle gestion publique, est-il possible d'ima­ giner la mise en place d'une chaîne d'instances ayant pour fonction de rassurer l'ensemble des acteurs participant à quelque niveau que ce soit aux projets de prévention de masse (Parazelli, 2006) ? Telle une cascade, les experts (même en relations conflictuelles entre eux) produisent les discours scientifiques permettant aux responsables politiques et ges­ tionnaires publics de légitimer leur choix d'orientation par la validité supérieure ainsi accordée à certains points de vue parmi l'ensemble des possibilités qui se présentent à eux. Persuadés de la « rectitude » scienti­ fique de ces cadres d'interprétation et d'actions, les administrateurs de la santé publique et les concepteurs de programmes se sentent alors plus qu'autorisés à imposer ces choix aux fonctionnaires de leurs services afin qu'ils coordonnent la mise en œuvre des programmes à être appliqués par les intervenants eux-mêmes. Ces intervenants sont donc à leur tour rassurés par ces fonctionnaires qui prennent bien soin de leur signaler la validité des fondements scientifiques de ces programmes testés objective­ ment par d'imposantes recherches longitudinales (souvent d'origine éta­ sunienne). Confortés par la certitude scientifique de leurs interventions, certains intervenants n'hésiteront pas à appliquer, en toute confiance, ces programmes tout en rassurant eux-mêmes les populations à risque visées par ces programmes quant au bien-être qu'elles pourront en reti­ rer en en bénéficiant. Si l'hypothèse de Mendel (2002: 229), qui avance

« l'angoisse d'abandon » pour comprendre l'adhésion à l'autorité, peut aussi s'appliquer aux échelons intermédiaires et supérieurs de la chaîne,

72 Michel Parazelli

elle semble bien s'approprier à la situation des intervenants, qui appré­ cient le « soutien solide » apporté à leur travail et qui ne sont pas laissés seuls à se démerder avec des problèmes dits de plus en plus complexes. Cette infantilisation croissante de l'acte professionnel et des parents jus­ tifiée par la science fondée sur les « données probantes » assurerait ainsi les bases d'un idéal à poursuivre par l'institution de meilleures pratiques rendant crédible l'autorité politique (Parazelli & Dessureault, 2010). Dans un contexte de NGP où l'idéal du travail à faire semble institué par la science positiviste, tout est en place pour que la relation d'auto­ rité soit intériorisée par les gestionnaires et les intervenants, se donnant eux-mêmes l'injonction de devoir se réaliser par un travail visant à sau­ ver des enfants et des jeunes à risque. La critique ici n'est plus de mise, elle devient contre-productive à condition qu'elle se limite à l'amé­ lioration des modalités de réalisation des objectifs du programme de l'institution. Pourtant, les pratiques dites fondées sur les données pro­ bantes ne peuvent être qualifiées de « bonnes » ou de « meilleures » qu'en fonction de leur adéquation normative avec une certaine conception du problème et de ses causes (Weinstock, 2008 :3). Le statut même de la « preuve » n'est pas sans poser question concernant l'hyperactivité, la délinquance ou les comportements qualifiés d'antisociaux, étant donné la relativité des normativités qui se disputent la définition même du phénomène, de ses causes et des pratiques associées. Nous devons plu­ tôt considérer ces données probantes comme des hypothèses proba­ bilistes obtenues après avoir établi des corrélations et non des vérités indépendantes des choix théoriques, choix qui conditionnent toujours l'interprétation des faits: « Les données probantes ne produisent donc pas de preuves, pas de certitudes, mais génèrent de la conviction, de la confiance, des connaissances probabilistes : < Ceci est probablement vrai, compte tenu des données disponibles > » (Weinstock, 2008: 1). I.Jnsis­ tance mise sur les données probantes par plusieurs chercheurs et bail­ leurs de fonds gouvernementaux a pour conséquence de privilégier les devis de recherches adoptant des approches positivistes de la produc­ tion des connaissances dont l'objectivité est présentée comme neutre et les résultats quantitatifs de ces recherches considérés comme des certi­ tudes ou des preuves (Couturier & Carrier, 2003). C'est précisément le cas des approches prédictives de la prévention. On comprend ici qu'il

Prévention précoce et concurrence du bien 73

s'agit d'un choix idéologiquement situé d'une position épistémologique parmi d'autres et qui nous rappelle que « la » science non plus n'existe pas, mais que « des » sciences sont en concurrence sur le marché de la

gestion du social. Ce que ce choix idéologique met en avant, c'est un

mode de production des connaissances scientifiques qui a été longue­ , ,

ment critiqué au xxe siècle: le positivisme (Genel, 2013). Le chercheur

adoptant ce mode de production des connaissances scientifiques ne s'intéresse qu'aux faits observables et exclut d'emblée des dimensions déterminantes de la vie sociale telles que les valeurs, les normes, les rap­ ports d'autorité, les imaginaires sociaux, et surtout les dissensus à pro­ pos des représentations du comportement déviant et des orientations politiques pouvant en favoriser ou en décourager l'adoption. *Nous* ren­ controns ici les termes d'un vieux débat en sciences humaines et sociales quant au conflit de légitimité épistémologique entre deux modes de pro­ duction des connaissances opposés, voire incommensurables, que sont les paradigmes interprétatif et positiviste. En favorisant le paradigme positiviste, d'autres approches possibles de l'idée préventive telles que les approches préventives concurrentielles qualifiées de « prévenantes » *9* tendent à être écartées par la discréditatlon de leur mode de produc­ tion de connaissances souvent de type qualitatif, non moins rigoureux, mais ne présentant pas le même niveau de confiance et d'instrumenta­ lisation aux yeux des décideurs en place.

*9* Je définis la prévention prévenante associée à un contexte d'intervenion sociale de la façon suivante: une approche visant moins à empêcher qu'adviennent des comportements indésirables qùà créer des contextes de socialisation visant à offrir des alternatives pouvant inciter les jeunes à ne pas tracer leur voie que dans la marginalité. On tente ici de négocier les normes de socialisation à la vie collective, contrairement à l'approche prédictive qui, elle, rappelle la norme à respecter (Parazelli & Desmeules, 2015). Par exemple, pour le Collectif Pas de o de conduite (2012: 230), « L'approche prévenante de la prévention s'appuie sur une conception du développement de l'enfant, non comme une suite d'étapes linéaires programmées, mais au contraire, dans une perspective historicisante, comme un [dis]continuum de mouvements délicats et complexes de créativité développementale où chaque changement suppose et nécessite un réaménage­ ment des positions précédentes.»

74 Michel Parazelli

### Préparer les futurs adultes aux exigences de la concurrence

Si les programmes québécois de prévention précoce de type prédictif tendent à vouloir s'imposer au Canada comme en Europe, c'est qu'il existe un réseau d'entrepreneurs-experts qui travaillent à leur promo­ tion à l'échelle internationale. Il n'est pas question d'un complot, mais d'intérêts convergents vers un projet de société qui tend à imposer une transformation de la gouvernance publique et du gouvernement de soi. Rappelons-le, ces pratiques politiques s'inscrivent dans le paradigme de l'investissement social Qenson, 2008), qui sous-tend une certaine vision politique de l'avenir des sociétés occidentales qui n'est pas étrangère à la rationalité néolibérale telle que définie par Dardot et Laval (2009) dans leur ouvrage. C'est dans ce sens que les logiques entrepreneuriales associées à la nouvelle gestion publique et aux partenariats public-privé sont en train de transformer les fondements démocratiques de l'action publique. Selon Dardot et Laval (2009: 381) : « Lentreprise doit rempla­ cer la bureaucratie partout où cela est possible et, lorsque cela ne l'est pas, le bureaucrate doit le plus possible se conduire comme un entre­ preneur. » La pauvreté représente alors moins la manifestation d'une injustice qu'une externalité négative à internaliser dans le marché par les programmes sociaux et de santé ciblés. Autrement dit, la pauvreté ne serait plus seulement considérée comme un dommage collatéral nécessaire du capitalisme, mais comme un capital dormant qui pour­ rait améliorer le taux de productivité du pays à l'aide de programmes sociaux ciblés auprès des groupes à risque. Si nous prenons l'exemple de la Fondation Chagnon, celle-ci servirait de catalyseur de l'état entre­ preneurial pour accélérer la modification de la mentalité des acteurs du domaine public des services sociaux, déjà amorcée par les directions de santé publique. Il s'agit de convertir les pratiques des intervenants locaux à une pratique où le risque social, considéré comme naturel par les approches positivistes, doit désormais être porté par l'individu ainsi que les moyens pour les prévenir. Comme la fondation n'a de comptes à rendre qu'à elle-même, elle aurait donc les coudées franches non seule­ ment pour manœuvrer, mais aussi pour briser les résistances des acteurs qui oseraient exprimer un point de vue différent sur le développement

Prévention précoce et concurrence du bien 75

de l'enfant et les conditions démocratiques de l'intervention sociale auprès des familles. De façon progressive, les tenants de œ paradigme de l'investissement social implantent cette approche au sein des services à la petite enfance, aux familles à risque, ensuite aux adolescents à risque de décrochage, et plus récemment auprès des proches aidants des per­ sonnes âgées. Bref, à toutes les étapes de la vie. Selon l'hypothèse que j'ai déjà formulée (Parazelli, 20n), la prévention précoce de type prédictif servirait d'auxiliaire politique à la consolidation d'une vision entrepre­ neuriale du développement personnel et social. Elle constituerait une stratégie de « programmation » des individus dès l'enfance et réactivée plus tard tout au long de la vie, pour s'adapter à cette société concur­ rentielle à laquelle des experts et des acteurs politiques nous exhortent à nous préparer. Soulignons que les notions de bien-être, d'*empowerment* et de qualité de vie, mises en avant par les promoteurs d'une program­ mation préventive précoce, ne font qu'exploiter l'imaginaire ambiant de l'hyperindividualisme de nos modes de vie:

Mais tout se passe comme si cette éthique « individualiste» était l'occa­ sion de porter à la charge du sujet tous les coûts par des mécanismes de transfert du risque qui n'ont rien de « naturel ». Au fond, la stratégie consiste à partir des aspirations à la décision personnelle en matière de choix d'existence pour réinterpréter l'ensemble des risques comme des choix d'existence (Dardot & Laval, 2009: 430-431).

Sans cette idéologie ambiante de l'individualisme privatisé sur laquelle les promoteurs positivistes de la recherche sociale et des acteurs poli­ tiques s'appuient, cette vision néolibérale du monde ne pourrait rencon­ trer l'adhésion, le consentement ou la soumission d'autant de personnes. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Dardot et Laval que la rationalité du capitalisme néolibéral ne relève pas seulement d'une rationalité éco­ nomique, mais aussi de pratiques de subjectivation du sujet néolibéral selon le principe naturalisé de la concurrence:

Cependant la gouvernementalité ne saurait se réduire au gouvernement des autres. Par l'autre de ses faces, elle comprend le gouvernement de soi. Le tour de force du néolibéralisme a été de lier les deux faces d'une

Michel Parazelli

76

manière singulière en faisant du gouvernement de soi le point d'appli­ cation et l'objectif du gouvernement des autres (2009 :475).

Prévention précoce et concurrence du bien *n*

#### pauvreté est souhaitable pour nos sociétés ? Qu'apporte-t-elle de perti­ nent aux conditions d'existence de la vie sociale ? En ce sens,' dévelop­ per une compréhension théorico-politique des enjeux de la prévention

De plus, si au Québec peu de résistance publique se manifeste face à ce courant, contrairement à la France, c'est en partie à cause de l'avan­ cée bien ancrée des formes néolibérales d'intervention sociale via les approches cognitivo-comportementales et biopsychologiques qui ren­ forcent l'individualisation des causes des problèmes sociaux en dictant les normes saines à adopter. Le développement de la prévention pré­ coce prédictive n'entre donc pas en dissonance avec ce qui se pratique de manière prépondérante au Canada et au Québec depuis plusieurs décennies. On comprendra que ce travail de normalisation comporte­ mentale ne change rien aux conditions socioéconomiques à l'origine des problèmes sociaux et des inégalités sociales, là riest justement pas le but. C'est pourquoi des résistances se manifestent tout de même au sein du milieu communautaire par une critique de cet horizon politique s'ap­ parentant à une forme de darwinisme social assisté (Kaufmann, 1988).

**En conclusion**

précoce peut nous offrir une distance utile face aux pratiques d'enrô­ lement qui sévissent à l'heure actuelle au sein même des institutions publiques afin d'obtenir l'adhésion des intervenants à une conception toujours idéologique du bien de l'enfant (Karsz, 2014).

\ ..

1


#### Le travail réflexif critique que nous proposons ici nous semble d'autant plus nécessaire face à l'injonction gestionnaire actuelle de fonder les pra­ tiques sur des données probantes qu'il vise à alimenter le débat sur la pertinence sociale et politique des fondements de certaines conceptions

de la prévention des troubles de comportement chez les enfants et les 1

jeunes . Le détour par l'analyse des modes de production des connais­ li

sances dans ce domaine et des modes de gestion organisationnelle est essentiel pour mieux saisir les enjeux entourant les conflits d'intérêts sur l'orientation à donner aux programmes de prévention précoce. La concurrence du bien à laquell\_e sont soumis les chercheurs et les ges­ tionnaires sur le plan théorique dans ce domaine nous concerne tous,

car ilen va des visions du monde social, en l'occurrence celles du déve­ j 1

loppement de l'enfant. Et ces conceptions du développement de l'en­ F·

fant ne sont pas détachées des projets de société que nous idéalisons ou condamnons. Par exemple, est-ce qu'une conception biologique de la

l

78

**Références bibliographiques**

Michel Parazelli

Prévention précoce et concurrence du bien 79

Gaulejac, V. de (2006). L'idéologie managériale comme perversion sociale. Dans J.Aïn (Dir.), *Perversions, aux.frontières du trauma* (p.189-206).Toulouse: Erès.

Gene!, K. (2013). *Autorité et émancipation. Horkheimer et la théorie critique.*

Ainsworth, M. D., Blehar, M. C., Waters, E. & WaJls, S. (1978). *Patterns of*

*attachement: a psychological study of the strange situation.* Hillsdale : Lawrence

Erlbaum.

Bolcanski, L. & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme.* Paris: Gallimard.

Bowlby, J. (1978).*Attachement etperte. \.011: L'attachement.* Paris: Presses Univer­

sitaires de: France:.

Bronfenbrennc:r, U. (1996). Le modèle « Processus-Personne-Contexte- Temps» dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications. Dans R. Tessier & G.M.Tarabulsy (Eds), *Le modèle écologique dans /'étude du développement de l'enfant* (p. 9-59). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Bullens, Q. (2010). De la raclée à la tétée: la théorie de l'attachement, un modèle pour penser la prise en charge des familles maltraitantes. *Psychiatrie et violence, 10* (1). <http://id.erudit.org/iderudit/ioo7312ar>

Collectif Pas de o de conduite. (2012). Postface: Conditions et qualités d'une pré­ vention *prévenante* pour la petite enfance. Dans Collectif Pas de o de conduite (Dir.), *La prévention prévenante en action* (p. 228-232). Toulouse: Erès.

Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP). (2014). *Commis­ sion enfance CGSP* -*Pauvreté et vulnérabilité des enfants et desfamilles* [Séance du 20 mai 2014]. Récupéré le 6 juin 2014 de [www.strategie.gouv.fr/blog/](http://www.strategie.gouv.fr/blog/)

wp-content/ uploads/ 2014'05/Elements-de-discussion- Pauvret %C3 %A9-des-enfants.pdf

Couturier, Y. & Carrier, S. (2003). Pratiques fondées sur les données probantes en travail social: un débat émergent. *Nouvelles pratiques sociales,* 16(2), 68-79.

Dardot, P. & Laval, C. (2009). *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néo­*

*libérale.* Paris: La Découverte.

Dufour, P., Dobrowolsky, A., Jenson, J., Saint-Martin, D. & White, D. (2007). *L'investissement social au Canada. Emergence d'un référentiel global sous tension.* [*Workingpaper* préparé pour un mélange en l'honneur de Bruno Jobert].

Dans O. Giraud & Ph.Warin, *Politiques publiques et démocratie.* Paris: La

Découverte / Montréal: UDM.

Esping-Andersen, G. & Sarasa, S. (2002). The generational confüct rc:considerc:d,

*Journal of European Social Policy, 12* (1), 5-21.

Fontaine, N., Carbonneau, R., Barker, E. D., Vitaro, F., Hébert, M., Côté, S. M., Nagin, D. *S.,* Zoccolillo, M. & Tremblay, R. E. (2008). Girls' hyperactivicy and physical aggression during childhood predict adjustment problems in early adulthood :A 15-year longitudinal study, *Archives of General Psychiatry,*

65(3), 320-328.

Paris : Payot & Rivages.

Gow Iain, J., (2007). La notion de service public au Québec à l'ère de la gouver- nance, *Tèlescope, 14* (1), 39-51.

Gouvernement du Québec (1992). *Politique de la santé et du bien-être.* Québec:

Ministère de la santé et des services sociaux.

Gouvernement du Québec (1991). *Un Québecfou de ses enfants.* [Rapport du Groupe de travail pour les jeunes]. Québec: Gouvernement du Québec.

Réseau local de compétences « Socialisation des mineurs» (20n). *Ces enfants qui dérangent et inquiètent. Normes, déviances et réponses éducatives.* [Actes de

la Journée d'étude organisée par la Haute école de travail social de: Genève, le 16 juin 2010]. Genève: HETS / HES-So.

Heckman, J.J. (2008). Santé et capacité humaines: l'importance des premières

années de vie. Dans L. Fondation & A. Chagnon (Dir.), *Réconcilier économie*

*et santé. Les enjeux de la privention* (p.19-28). Montréal: Décision Média.

Inserm (2005). *Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent.* [Expertise collec­ tive]. Paris: Les éditions de l'Inserm.

Jenson, J. (2008). Children, New Social Risks and Policy Change: A LEGO

Future?, *Comparative Social Research, 25,* 357-381.

Kaufrnann, J.-C. (1988). *La chaleur dufoyer.* Paris: Méridiens Klincksieck. Karsz, S. (2014). *Mythe de la parentalité, réalité desfamilles.* Paris : Dunod. Mendel, G. (2002). *Une histoire de l'autorité. Permanences et variations.* Paris:

La Découverte.

Ministère de la santé et des services sociaux (20n). *Optimisation des services intégrés enpérinatalité etpour la petite enfance (SIPPE) à l'intention desfamilles en contexte de vulnérabilité.* [Rapport du comité conseil pose-chantiers sur

les SIPPE déposé au Ministère de la santé et des services sociaux]. Québec:

MSSS.

Ministère de la santé et des services sociaux (2004a). *Projet clinique. Cadre de réfé­ rence pour les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux* [Document principal]. Québec: Gouvernement du Québec.

Ministère de la santé et des services sociaux (2004b). *Les services intégrés en périna­*

*talité etpour la petite enfance à l'intention desfamilles vivant en contexte de vulnérabilité.* [Cadre de référence]. Québec: MSSS.

Paquette, D. (1999). *Unprofil descriptif de 100 mères adolescentes: étudepréliminaire*

*dans le cadre du projet La Mère veille.* Montréal: Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

Parazelli, M. (2012). La prévention précoce en question. Regards croisés France­

Québec. *Nouvelles pratiques sociales,* HS, *1,* 1-20.

80 Michel Parazelli

Parazelli, M. (2011). Les programmes positivistes de prévention précoce.Vers

quel horizon politique? Dans Collectif Pas de o de conduite (Dir.), *Les enfants au carré? Uneprévention qui ne tourne pas rond!* (p. 65-91). Toulouse: Erès.

Parazelli, M. (2006). texpérience de la prévention précoce au Québec. Dans SNMPMI (Dir.), *La prévention dans tous ses états. La prévention dans tous ses débats* [Actes du colloque des 24-25 novembre 2006 à la Faculté de médecine Lariboisière] (p. 13I-I46). Paris: SNMPMI.

Parazelli, M. (1995, décembre) . De la pauvreté traitée comme une maladie.

*Le Monde diplomatique, 501,* 25.

Parazelli, M., Bourgon, M., Hébert, J., Huot, F., Laurin, C., Gélinas, C., Gagnon,

S., Lévesque, S. & Rhéaume, M. (2003). Les programmes de prévention précoce. Fondements théoriques et pièges démocratiques. *Service soda/, JO* (1), 81-121.

Parazelli, M. & Desmeules, K. (2015). Contrôler à la source la délinquance juvénile. Une tendance nord-américaine à interroger. Dans F. Desage, N. Sallée & D. Duprez (dir.), *Le contrôle desjeunes déviants* (p.41-58), Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Parazelli, M. & Dessureault, S. (2010). Prévention précoce, nouvelle gestion publique et figures d'autorité. *Les politiques sociales, 1-2,* 13-26.

Parazelli, M., Lévesque, S. & Gélinas, C. (2012). La prévention précoce en question.

*Nouvelles pratiques sociales,* HS, *1,* I-15.

Peters, B.G. (2009).Le service public et la gouvernance: retrouver le centre.

*Télescope, IJ* (1), 13-25.

Piron, F. (2003). La production politique de l'indifférence dans le nouveau mana­ gement public. *Anthropologie et Sodétés,* 27(3), 47-71.

St-Antoine, M. & Rainville, S. (2004). Les troubles d'attachement en regard de certains profils cliniques et leur pronostic, *PRISME, 44,* 230-247.

Steinhauer, P. D. (1996). *Le Moindre Ma/.* Montréal: Les Presses de l'Université de

Montréal.

Tremblay, R. E. (2008). *Prévenir la violence dès la petite enfance.* Paris: Odile Jacob. Vielle, P., Pochet Ph. & Cassiers, 1. (Dir.) (2005). *L'Etatsocial actif. Vers un change­*

*ment deparadigme.* Bruxelles: P. I.E. *I* Peter Lang.

Weinstock, D. (2007). *Qu'est-ce qu'une donnée probante? Uneperspective philoso ­ phique.* [Compte-rendu de conférence, atelier d'été des centres de collabora­ tion nationale en santé publique «Tout éclaircir», Baddeck, Nouvelle-Ecosse, 20-23 août 2007) . Québec :Institut national de santé publique, Centre

de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Récupéré le 21 février 2010 de [www.ccnpps.ca/i84'publications.ccnpps](http://www.ccnpps.ca/i84%27publications.ccnpps) ?id\_article=297

**Faire famille aujourd'hui**

## Posture professionnelle en protection de l'enfance: entre autonomisation et démocratisation

•Alexandre Balmer

Derrière 1a vision monochrome qui conclut à la dissolution des normes familiales sous l'effet de l'individualisme, réside l'idée de marché, du contrat, de l'échange comme mode de coordination au détriment de la règle, de l'institution. Cette position partagée par conservateurs et libé­ raux, échoue à prendre la mesure des transformations de la famille et ne voit pas qu'un nouveau paysage normatif est en train d'émerger. Lindi­ vidualisme n'est pas le contraire de la régulation sociale, mais une autre manière de se représenter et de vivre le lien à l'autre (Déchaux, 2ou :24).

### lntroductf on

#### Ce qui m'intéresse tout d'abord, en tant que professionnel de la média­ tion, est l'impact du présent de notre civilisation sur les structures, les pratiques et les représentations sociales de l'individu, de la famille, de l'enfance et de la jeunesse. Comment a évolué le thème de l'inté­

rêt de l'enfant et de ses droits et quel impact cela a-t-il à la fois sur les familles, l'Etat et la médiation elle-même ?

Après avoir situé quelques éléments de contexte, je me propose dans cet article de dégager ce que l'émergence des droits individuels a pro­ duit quant à l'intervention de l'Etat dans les familles, particulièrement

Alexandre Balmer est chargé d'enseignement à la HETS-Genève, travailleur social et médiateur famll1al, membre du réseau •Socialisation *des* mineurs», responsable du pro­ gramme HES-So *en* médiation famll1ale, responsable de l'Antenne de médiation et de pré­

*vention* avec des mineurs (AMPM) de l'association Astural.[alexandre.balmer@hesge.ch]